



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 15 décembre 2022 à 19h30 à la salle de l'âge d'or, située au 139, route de l'Église, Saint-Joseph-de-Kamouraska.

Sont présents :

| | |
|----------------------------|----------|
| Madame Nancy St-Pierre, | MAIRESSE |
| Monsieur Michel Bélanger, | Siège #1 |
| Monsieur Jérémy Huckle, | Siège #2 |
| Monsieur Charles Montamat, | Siège #3 |
| Monsieur Francis Boucher, | Siège #4 |
| Madame Manon Guérette, | Siège #5 |
| Monsieur Renaud Ouellet, | Siège #6 |

Est aussi présent Frédérick Lee directeur général greffier-trésorier par intérim.

Les membres présents du conseil forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Mme Nancy Saint-Pierre constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

1 personne assiste à la séance.

27-12-2022

2. VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Manon Guérette

QUE les membres du conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation de la présente séance, et ce au moins 72 heures avant la tenue de celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

28-12-2022

3. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Charles Montamat

QUE M. Frédérick Lee soit nommé secrétaire d'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

29-12-2022

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2022

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Vérification de l'avis de convocation
3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Nomination d'un directeur général et greffier-trésorier par intérim
6. Délégation pour la gestion des opérations et des emprunts et pour la gestion du service accès-D affaires à la caisse Desjardins Centre-Est du Kamouraska pour les comptes 120114 et 113542
7. Modification au contrat d'embauche pour l'entretien de la patinoire
8. Période de questions basées uniquement sur les points à l'ordre du jour
9. Clôture et levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Renaud Ouellet

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

30-12-2022

5. NOMINATION D'UN DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER PAR INTÉRIM

ATTENDU la démission de monsieur James Malano à titre de directeur général greffier-trésorier;

ATTENDU QUE le Code Municipal du Québec demande aux municipalités qui si rapporte d'avoir un directeur général greffier-trésorier;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Renaud Ouellet

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska embauche monsieur Jean D'Amour à titre de directeur général greffier-trésorier par intérim;

QUE les conditions d'emploi de monsieur D'Amour soient en fonction d'un contrat de travail à venir avec la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska;

QUE madame Nancy Saint-Pierre mairesse soit autorisée à signer

pour et au nom de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska le contrat d'embauche liant la municipalité à monsieur D'Amour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

31-12-2022

6. DÉLÉGATION POUR LA GESTION DES OPÉRATIONS ET DES EMPRUNTS ET POUR LA GESTION DU SERVICE ACCÈS-D AFFAIRES À LA CAISSE DESJARDINS CENTRE-EST DU KAMOURASKA POUR LES COMPTES 120114 ET 113542

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska a embauché monsieur Jean D'Amour à titre de directeur général greffier-trésorier par intérim et qu'il entre en fonction le 15 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Manon Guérette

QUE le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska donne toute délégation à M. Jean D'Amour, directeur général et greffier-trésorier par intérim, pour la gestion des opérations et des emprunts et pour la gestion du service accès-D affaires à la caisse Desjardins Centre-Est du Kamouraska pour les comptes 120114 et 113542,

QUE M. D'Amour soit signataire et administrateur principal des comptes 120114 et 113542 à la caisse Desjardins Centre-Est du Kamouraska ;

QUE monsieur D'Amour soit autorisé à donner un accès aux services en ligne de Desjardins (accès-D) à Mme Hélène Tousignant, adjointe administrative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte l'offre de Jean D'Amour au montant de 95.00\$/heure avant taxes applicables pour des services de soutien administratif et de dotation de main d'œuvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

32-12-2022

8. MODIFICATION AU CONTRAT D'EMBAUCHE POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

ATTENDU les activités à la patinoire publique de la municipalité;

ATTENDU QU'il y a lieu d'entretenir la glace pour l'utilisation sécuritaire des lieux par les usagers;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Renaud Ouellet

QUE le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Kamouraska accepte la proposition de monsieur Thomas Duval au montant de 5 000\$ pour l'entretien de la patinoire extérieure durant la saison 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. PÉRIODE DE QUESTIONS BASÉES UNIQUEMENT SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

Conformément au deuxième alinéa de l'article 956, les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance spéciale, ne portent que sur les points à l'ordre du jour.

33-12-2022

10. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Charles Montamat de la lever de l'assemblée à 19h42.

Nancy Saint-Pierre
Mairesse

Frédéric Lee
Secrétaire d'assemblée

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Nancy Saint-Pierre
Mairesse